



# BARÈME D'HONORAIRES

O THENTIK

SAS au capital de 3 000 € - RCS Angers 520 362 344

Siège social : 19 Boulevard Gustave Richard 49300 CHOLET

Tel : 02 41 49 42 42 - E-mail : cholet@laforet.com

## Ventes – Barème à compter du 06/01/2026

### Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 24 999 €	3 000 €	3 600.00 €
De 25 000 à 39 999 €	3 500.00 €	4 200.00 €
De 40 000 à 59 999 €	4 917.00 €	5 900.00 €
De 60 000 à 79 999 €	5 500.00 €	6 600.00 €
De 80 000 à 99 999 €	5 750.00 €	6 900.00 €
De 100 000 à 114 999 €	6 250.00 €	7 500.00 €
De 115 000 à 129 999 €	6 583.00 €	7 900.00 €
De 130 000 à 149 999 €	7 083.00 €	8 500.00 €
De 150 000 à 169 999 €	8 250.00 €	9 900.00 €
De 170 000 à 189 999 €	9 083.00 €	10 900.00 €
De 190 000 à 209 999 €	9 583.00 €	11 500.00 €
De 210 000 à 229 999 €	9 917.00 €	11 900.00 €
De 230 000 à 249 999 €	10 417.00 €	12 500.00 €
De 250 000 à 269 999 €	10 750.00 €	12 900.00 €
De 270 000 à 289 999 €	11 583.00 €	13 900.00 €
De 290 000 à 299 999 €	12 417.00 €	14 900.00 €
De 300 000 à 419 999 €		5% du prix de vente
Supérieur à 420 000 €		4.5 % du prix de vente

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

### Autres prestations

**Avis de valeur** : 100 € à la charge du vendeur (non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

**Honoraires de rédaction d'acte** : 500 € TTC à la charge du vendeur

**Pré état daté** : 180 € TTC à la charge du vendeur

**État des risques et pollution (ERP)** : 30 € à la charge du vendeur



## Locations – Barème à compter du 06/01/2026

### Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail</b>	6 % TTC du loyer annuel hors charges	6 % TTC du loyer annuel hors charges *
<b>État des lieux d'entrée</b>	3 % TTC du loyer annuel hors charges	3 % TTC du loyer annuel hors charges *
<b>Entremise et négociation</b>	100 € TTC	
<b>Honoraires de réalisation du bail seul ou avenant au bail</b>	150€ TTC	

\*En aucun cas, les honoraires du locataire ne peuvent excéder 8 € TTC/m<sup>2</sup> pour la visite du logement, le dossier et la rédaction du bail et 3€/m<sup>2</sup> pour l'état des lieux.

### Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Bail professionnel</b>	-	18% HT du loyer annuel hors charges et hors taxes
<b>Bail commercial</b>	-	18% HT du loyer annuel hors charges et hors taxes
<b>Bail stationnement (parking, garage...)</b>	1 mois de loyer charges comprises TTC	1 mois de loyer charges comprises TTC

### Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Etat des lieux de sortie bail nu</b>	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 % TTC du loyer annuel hors charges	
<b>Etat des lieux de sortie bail meublé</b>	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 % TTC du loyer annuel hors charges	
<b>Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel</b>	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 % TTC du loyer annuel hors charges	
<b>Etat des lieux de sortie stationnement</b>	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 % TTC du loyer annuel hors charges	

### Autres prestations :

**Avis de valeur locative** : 100 € / non facturé dans le cadre d'un mandat de location

**État des risques et pollution (ERP)** : 30 € à la charge du bailleur



## Prestations initiales :

	PACK ESSENTIEL 6.5 % TTC	PACK SÉCURITÉ 7.5 % TTC	PACK PREMIUM 10 % TTC
Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓
Rédaction d'actes (avantage, renouvellement des baux)	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	✓	✓	✓

## Prestations annexes :

Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à disposition de documents)	30 € / an	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	25 € / facture	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	3 % des travaux	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	150 € / sinistre	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / appel	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / facture	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	50 €	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	5 % des travaux	5 % des travaux	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	50 €	50 €	✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	150 €	150 €	✓
Constitution du dossier type ANAH	200 €	200 €	✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	150 €	150 €	✓
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	100 €	100 €	✓
Représentation en Assemblée Générale	75 € / heure	75 € / heure	75 € / heure
Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (parfait achèvement)	200 €	200 €	200 €
Gestion, suivi et contrôle des réserves dans le cadre de la garantie biennale et décennale	200 €	200 €	200 €
Demande d'autorisation de louer / permis de louer (si obligatoire)	50 €	50 €	50 €

## Nos produits d'assurances :

Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières) y compris frais d'intermédiation de X %	2.40 %	2.40 %	✓
---	--------	--------	---

\* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC